



RAPPORT ANNUEL 2022

Avant-propos

En tant que fondation d'utilité publique de la Poste, le Fonds du Personnel Poste vient en aide, par le biais de subsides et de prêts, aux collaboratrices et aux collaborateurs actifs ou retraités qui se trouvent – ou risquent de se trouver – en situation précaire. Le Fonds du Personnel Poste veille à ce que les membres du personnel restent performants ou le redeviennent et conservent leur compétitivité sur le marché du travail.

Au cours de l'exercice sous revue, le Fonds du Personnel Poste a enregistré une augmentation des demandes de subsides supérieure à la moyenne. Au total, 364 subsides d'un montant total de 1 324 195 francs ont été alloués (contre 316 subsides pour un montant total de 1 007 860 francs lors de l'exercice précédent). En outre, 41 prêts d'un montant total de 393 597 francs ont été accordés (contre 25 prêts pour un montant total de 245 993 francs lors de l'exercice précédent).

Après avoir occupé le poste de directrice pendant plus de sept ans, Sabine Felder Michaud a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Au cours de ces années, elle a assuré avec succès la gestion et la professionnalisation du Fonds du Personnel Poste. Nous la remercions de tout cœur pour son engagement hors pair. Après une brève phase d'introduction, Didier Bieri lui a succédé à la direction le 1^{er} février 2022.

Fin 2021, le projet Digital UpSkillig a été lancé dans le but de renforcer les compétences de base du personnel dans le domaine du numérique. Un programme de formation a été développé en collaboration avec l'association bernoise Powercoders. Il a été déployé au centre courrier d'Eclépens, dans le cadre d'un projet pilote, jusqu'en avril 2022.

La guerre en Ukraine a également amené le Fonds du Personnel Poste à agir et, sur mandat de la direction, le Conseil de fondation a décidé d'offrir un soutien, par le biais d'une procédure de demande simplifiée. Au total, huit demandes ont été reçues et un montant de 8547 francs a été versé.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont collaboré avec le Fonds du Personnel Poste l'année dernière et qui ont contribué à offrir des perspectives à des personnes en situation précaire.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Pour le Conseil de fondation



Simone Duarte Pardo
Présidente



Didier Bieri
Directeur





Sommaire

Composition du Conseil de fondation, du Bureau et de l'organe de révision

- Conseil de fondation

- Bureau

- Organe de révision

Aperçu des activités

- Aides matérielles

 - Prêts

 - Subsides et legs

 - Aide d'urgence Ukraine

- Prévention

 - Cours de conseil en matière de budget

- Projet

 - Digital UpSkilling

Finances

- Placements

- Analyse des risques

Comptes annuels

- Bilan

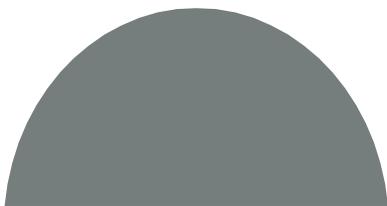
- Compte de résultat

- Annexes

 - Informations générales

 - Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

- Rapport de l'organe de révision



Composition du Conseil de fondation, du Bureau et de l'organe de révision

Conseil de fondation



Simone Duarte Pardo
Présidente du Fonds du Personnel Poste
Poste CH SA



Markus Klopfenstein
Poste CH SA



Iva Laszlo
Poste CH SA



Peter Lacher
CarPostal SA



Daniel Münger
Syndicat syndicom



David Roth
Vice-président du Fonds du Personnel Poste
Syndicat syndicom



Kerstin Büchel
Syndicat transfair

Bureau



Didier Bieri
Directeur



Kathrin Müller
Collaboratrice spécialisée
Subsides et prêts
Directrice suppléante

Wankdorffallee 4
3030 Berne
fondsdupersonnel@poste.ch
www.fondsdupersonnelposte.ch

Organe de révision

T + R SA, Gümligen
Fiduciaire



Aperçu des activités

Aides matérielles

Par aides matérielles, on entend les prêts ainsi que les subsides (à fonds perdus) octroyés au personnel actif ou retraité de la Poste.

Prêts

	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Nombre de nouveaux prêts	41	25	12
Montant total des prêts octroyés	CHF 393 597	CHF 245 993	CHF 125 562
Montant en moyenne	CHF 9 599	CHF 9 840	CHF 10 464
Prêts courants	66	44	42
Montant total au compte débiteurs	CHF 388 229	CHF 255 791	CHF 215 863
Remboursements	CHF 280 351	CHF 221 754	CHF 218 753

Subsides et legs

Conformément à l'article 13 des statuts, le Fonds du Personnel accorde des subsides (à fonds perdus) au personnel en activité et au personnel retraité, ainsi qu'à leurs conjoint(e)s et partenaires.

	31.12.2022		31.12.2021		31.12.2020	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Frais de maladie et d'accident	127	CHF 228 254	133	CHF 218 354	119	CHF 276 260
Cas de rigueur	205	CHF 1 026 326	160	CHF 705 319	171	CHF 571 099
Frais de formation	32	CHF 69 615	23	CHF 84 187	39	CHF 90 687
Legs Gurtner*	0	-	0	- CHF	0	- CHF
Total subsides	364	CHF 1 324 195	316	CHF 1 007 860	329	CHF 938 046
Demandes refusées	20		7		9	
Valeur moyenne des subsides	CHF 3 637		CHF 3 189		CHF 2 851	
Assurances sociales	CHF 79 887		CHF 64 190		CHF 58 566	

* Le legs Gurtner est dédié aux familles des postiers (autrement dit, aux responsables de filiales) dans le besoin dans la région de desserte de l'ancien arrondissement postal de Berne. Cette année encore, il n'y a pas eu de demandes dans le cadre du legs Gurtner.



Aide d'urgence Ukraine

Les nouvelles et les images qui nous parviennent régulièrement d'Ukraine, et surtout la détresse des personnes dont elles rendent compte, préoccupent et touchent beaucoup d'entre nous ainsi que le personnel de la Poste. C'est pourquoi le Conseil de fondation a décidé, en juin 2022, d'accorder une aide financière d'urgence unique, dans le cadre d'une procédure simplifiée, pour un montant d'au maximum 1000 francs.

Cette aide immédiate est destinée à aider le personnel actif et retraité de la Poste en situation d'urgence sociale en raison de l'accueil de réfugiés en provenance d'Ukraine.

	31.12.2022	
	Nombre	Montant
Frais de maladie et d'accident	8	CHF 8 547
Assurances sociales		CHF 547

Prévention

Cours de conseil en matière de budget

Le Fonds du Personnel Poste souhaite développer les compétences des personnes en formation et du personnel de la Poste en matière de gestion de l'argent.

En 2022, le Fonds du Personnel Poste a financé 29 sessions pour 633 personnes en formation. En élaborant un budget et en se penchant concrètement sur leur gestion personnelle de l'argent, ces dernières ont été sensibilisées à la prévention des situations d'endettement.

En collaboration avec les CFF et Swisscom, nous proposons au personnel de la Poste des cours de conseil en matière de budget. Dans ce cadre, le mode de formation en ligne ayant fait ses preuves, des cours sur place ne sont plus dispensés qu'à titre ponctuel. Malheureusement, la tendance à l'absentéisme de personnes inscrites à la formation s'est confirmée. Désormais, nous transmettons un rappel par SMS quelques jours avant la session.

La participation aux cours de conseil en matière de budget a globalement évolué à la baisse en 2022, et près de la moitié d'entre eux ont dû être annulés en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Nous sommes en train d'élaborer des mesures pour l'année qui vient, en étroite concertation avec l'association Budget-conseil Suisse.

Le coût total pour le Fonds du Personnel Poste s'est élevé à 5503 francs (contre 17 413 francs lors de l'exercice précédent).





Projets

Digital UpSkilling

La stratégie du Fonds du Personnel Poste prévoit un soutien aux projets permettant aux collaboratrices et aux collaborateurs d'apprendre à maîtriser le numérique et à bien se préparer pour le monde du travail. Un projet pilote conduit en collaboration avec l'association Powercoders a été déployé sur ce thème dans le centre courrier d'Eclépens entre octobre 2021 et avril 2022. L'objectif était de développer les compétences de base en informatique du personnel d'exploitation pour l'utilisation du matériel, des outils Office et des applications. Dans ce cadre, six personnes en formation à la Poste ont apporté leur soutien à la modération assurée par Powercoders.

Le projet pilote a été extrêmement fructueux et il a livré de précieux enseignements. Les principaux constats dressés sont les suivants:

- les formations du personnel travaillant en équipes (travail posté) sont difficiles;
- l'intégration de personnes en formation est porteuse de valeur ajoutée, tant pour elles-mêmes que pour les participants au cours;
- les cours comprenant 70% d'exercices pratiques et 30% de théorie ont fait leurs preuves.

Les acquis et les enseignements issus du projet pilote ont été intégrés dans le projet destiné à former le personnel de la logistique au numérique. Nous tenons à remercier Pierre Albertelli, responsable du centre courrier d'Eclépens, qui a contribué à faciliter la mise en œuvre du projet en nous apportant son soutien.



Finances

Placements

Approuvée par le Conseil de fondation en 2021, l'adaptation de la stratégie de placement a pu être mise en œuvre au cours de l'exercice sous revue. Du fait de l'arrivée à échéance de deux obligations, il a été possible d'augmenter la part en actions. Le nombre de demandes ayant augmenté, une partie du remboursement des obligations a été utilisée pour préserver la liquidité. Un montant total de 2,9 millions de francs de liquidités est disponible, réparti entre la Banque cantonale bernoise (1 million de francs) et PostFinance.

À la fin de l'année, le portefeuille des obligations se composait de onze titres individuels arrivant à échéance entre 2023 et 2028.

L'inflation et la guerre en Ukraine ont fait sentir leurs effets sur nos titres. La valeur comptable du portefeuille d'actions (indice SMI passif) a augmenté de 0,4 million de francs par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de la part en actions. Dans l'ensemble, la valeur totale des titres a diminué de 1,4 millions de francs, ce qui a pu être compensé par la dissolution de la réserve de fluctuation d'un montant de 3,9 millions de francs.

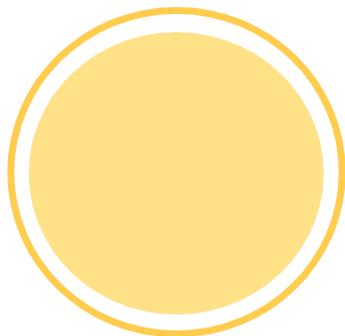
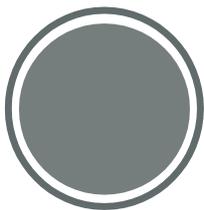
Fin décembre 2022, le portefeuille du Fonds du Personnel Poste se présentait comme suit:

Valeur de marché obligations	40,3 millions de francs
Valeur de marché actions	9,6 millions de francs
Réserve de fluctuation	0 million de francs
Total des titres de placement	49,9 millions de francs

Analyse des risques

Pendant l'exercice sous revue, des analyses des risques ont à nouveau été régulièrement effectuées.

L'organe externe de révision (T + R SA) a confirmé dans son rapport de révision que les risques d'une déclaration fondamentalement erronée dans la présentation des comptes doivent être considérés comme minimes.



Comptes annuels 2022

Bilan

Actif

En francs suisses	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Trésorerie		2 944 192.30	2 527 064.90
Autres créances à court terme		127 534.95	118 768.43
Actifs de régularisation		70 553.47	67 182.63
Total de l'actif circulant		3 142 280.72	2 713 015.96
Titres	Annexe 1	49 972 512.13	51 394 831.95
Prêts au personnel	Annexe 2	378 128.79	237 980.72
Total de l'actif immobilisé (immobilisations financières et corporelles)		50 350 640.92	51 632 812.67
TOTAL DE L'ACTIF		53 492 921.64	54 345 828.63

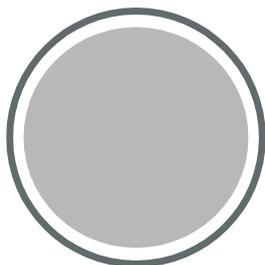
Passif

En francs suisses	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Passifs de régularisation		31 964.84	41 321.15
Total des capitaux étrangers à court terme		31 964.84	41 321.15
Provisions	Annexe 3	27 787.13	27 787.13
Total des capitaux étrangers à long terme		27 787.13	27 787.13
Total des capitaux étrangers		59 751.97	69 108.28
Capital de la Fondation		54 276 720.35	54 908 300.91
Bénéfice de l'exercice / (-) Perte de l'exercice		-843 550.68	-631 580.56
Total des capitaux propres		53 433 169.67	54 276 720.35
TOTAL DU PASSIF		53 492 921.64	54 345 828.63

Compte de résultat

En francs suisses	Annexe	2022	2021
Subsides et dons		102 469.57	96 534.44
Produits sur immobilisations financières	Annexe 4	486 246.82	517 209.11
Autres produits		0.39	0.00
Total des produits			613 743.55
Prestations statutaires*		-1 336 543.61	-1 109 736.27
Charges sur immobilisations financières	Annexe 4	-35 473.65	-38 922.49
Charges pour Vacances pour tous / Aide aux vacances Reka		-26 729.72	-33 067.65
Charges de personnel	Annexe 5	0.00	0.00
Autres charges		-31 920.33	-60 935.41
Total des charges d'exploitation		-1 430 667.31	-1 242 661.82
Charges financières		-1 600.15	-2 662.29
Produits financiers		0.00	0.00
Total du résultat hors exploitation		-1 600.15	-2 662.29
Bénéfice de l'exercice / (-) Perte de l'exercice		-843 550.68	-631 580.56

* La différence entre les prestations statutaires indiquées ici et les prestations de soutien comptabilisées (chapitre Aperçu des activités) découle d'écritures transitoires.



Annexes

Informations générales

Informations générales / Nom, siège et statut juridique

Fonds du Personnel Poste, Berne, Fondation (CHE-104.325.045)

Les documents suivants, adoptés aux dates correspondantes, s'appliquent:

- Statuts	10.02.2017
- Règlement de gestion	06.12.2016
- Directives concernant l'octroi de subsides, prêts, «Vacances pour tous», subventions à des projets	31.05.2022
- Directives relatives au placement de la fortune de la Fondation	31.05.2022

Autorité de surveillance

Département fédéral de l'intérieur

Statut fiscal

Étant reconnue comme une organisation d'utilité publique, la Fondation est exemptée des impôts directs (ordonnance de l'Intendance des impôts du canton de Berne du 10 octobre 2014).

Principes d'évaluation généraux

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation suisse, et en particulier des articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962). Les principaux principes d'évaluation non prescrits par la loi appliqués dans les présents comptes sont décrits ci-après.

Titres et immobilisations financières

Les titres sont évalués d'après le cours de la bourse ou le prix du marché observé à la date de clôture du bilan. Pour assurer la prospérité à long terme du Fonds du Personnel Poste, il est fait usage de la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves de fluctuation. La constitution de ces éventuelles réserves de fluctuation a lieu à hauteur d'un montant ne dépassant pas la valeur d'acquisition ou la valeur boursière inférieure, le cas échéant.

Prêts au personnel de la Poste

Les prêts au personnel sont évalués au coût d'acquisition au plus, déduction faite d'éventuels correctifs de valeur.



Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

Annexe 1: Titres

En francs suisses	31.12.2022	31.12.2021
Obligations	40 300 250.00	46 106 900.00
Actions	9 672 262.13	9 206 931.95
Réserve de fluctuation	–	–3 919 000.00
Total	49 972 512.13	51 394 831.95

Au 31 décembre 2022, la valeur d'acquisition des titres s'établit à 50 001 743.36 francs (exercice précédent: 51 394 509.22 francs).

Annexe 2: Prêts au personnel

En francs suisses	31.12.2022	31.12.2021
Prêts au personnel	388 228.79	249 980.72
Correctif de valeur pour les prêts	–10 100.00	–12 000.00
Total	378 128.79	237 980.72

Annexe 3: Provisions

En francs suisses	31.12.2022	31.12.2021
Legs Gurtner	27 787.13	27 787.13
Total	27 787.13	27 787.13

Annexe 4: Produits / Charges sur immobilisations financières

Au cours de l'exercice sous revue, des réserves de fluctuation de 3 919 000 francs ont été dissoutes et comptabilisées comme produits (exercice précédent: constitution à hauteur de 1 058 000.00 francs).

Annexe 5: Postes à plein temps

Nombre	2022	2021
Postes à plein temps en moyenne annuelle	<10	<10

Rapport de l'organe de révision



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation du Fonds du personnel Poste, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Fonds du personnel Poste pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Guemligen, le 8 février 2023

T+R SA

Vincent Studer
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Andreas Oester
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)